

Rendement sur la base de tarification

Table des matières

1	Coût moyen pondéré du capital réalisé 2017	5
2	Coût moyen réel de la dette 2017	6
3	Rendement réalisé sur les capitaux propres 2017.....	7

1 Coût moyen pondéré du capital réalisé 2017

	Taux	Structure du capital	Taux pondéré
Dettes	6,323 %	70 %	4,426 %
Avoir propre	8,672 %	30 %	2,602 %
Coût moyen pondéré du capital			7,028%

1 Le présent calcul indique une baisse de 0,130 % du coût moyen pondéré du capital réalisé
 2 en 2017 (7,028 %) par rapport au coût moyen pondéré du capital réalisé en 2016 (7,158 %),
 3 résultant de l'effet combiné d'une hausse de 0,140 % du taux de la dette (effet pondéré de
 4 +0,098 %) et d'une baisse de 0,762 % du taux de rendement des capitaux propres (effet
 5 pondéré de -0,228 %).

6 L'écart de 0,229 % du coût moyen pondéré du capital réalisé en 2017 (7,028 %) par rapport
 7 à celui autorisé par la Régie pour 2017 (6,799 %) résulte de l'effet combiné de la hausse de
 8 0,125 % du taux de la dette (effet pondéré de +0,087 %) et de la hausse de 0,472 % du taux
 9 de rendement des capitaux propres (effet pondéré de +0,142 %).

10 Le coût moyen pondéré du capital représente le taux de rendement sur la base de tarification
 11 et peut être illustré comme suit :

Résultat net réglementé pour les fins tarifaires ¹	506,3 M\$
Frais financiers ²	+ 861,5 M\$
Résultat net réglementé avant frais financiers	1 367,8 M\$
Base de tarification ³	19 463,1 M\$
Taux de rendement sur la base de tarification	7,028 %

12 Le détail des composantes dettes et capitaux propres est présenté ci-après.

¹ HQT-2, Document 2.1.

² HQT-2, Document 2.1.

³ HQT-3, Document 1.

2 Coût moyen réel de la dette 2017

- 1 Le coût moyen réel de la dette est de 6,323 % pour l'année 2017, comparativement à 6,183 %
 2 pour l'année 2016. Le taux autorisé par la Régie pour l'année 2017 était de 6,198 %⁴. Ainsi,
 3 le coût moyen réel de 2017 a augmenté de 0,125 % par rapport au taux autorisé par la Régie.

Détail du calcul du coût moyen de la dette 2017 (M\$)¹

		2017 réel	2017 autorisé	Écart
	Intérêts sur dettes à long terme	2 459	2 470	(11)
+	Frais de garantie	216	215	0
	Numérateur²	2 675	2 685	(11)
/	Dettes et instruments dérivés à long terme et dette à perpétuité	42 920	43 717	(797)
-	Éléments dans la valeur de la dette et des swaps n'ayant pas contribué à financer les actifs:			
	• Cumul des autres éléments du résultat étendu	138	(89)	227
	• Solde des radiations liées à la norme comptable 1650 de 2002	758	762	(3)
	• Solde des radiations liées aux nouvelles normes comptables de 2007	(18)	(19)	1
	• Solde des autres éléments non susceptibles d'avoir financé les actifs	(260)	(261)	1
	Dénominateur³	42 302	43 325	(1 023)
=		6,323%	6,198%	0,125%

Note 1 : Les totaux sont calculés à partir des données non arrondies.

Note 2 : Les variables apparaissant au numérateur correspondent à la somme des 12 mois.

Note 3 : Les variables apparaissant au dénominateur correspondent à la moyenne des 13 soldes mensuels de décembre 2016 à décembre 2017.

- 4 Comme présenté dans le tableau Variation du coût moyen de la dette 2017, l'augmentation
 5 du coût moyen de la dette s'explique par la hausse des taux d'intérêt (0,028 %) ainsi que par
 6 un effet de volume et de composition (0,097 %). Ce dernier découle principalement des
 7 sommes qui ont été décaissées en vertu d'ententes d'atténuation du risque de crédit. La dette
 8 liée à ces ententes porte intérêt à un taux variable, inférieur au coût moyen de la dette
 9 intégrée. Ainsi, les décaissements, ou remboursements de celle-ci, ont un effet à la hausse
 10 sur le coût moyen de la dette.

⁴ R-3981-2016, [D-2017-021](#), par. 420.

Variation du coût moyen de la dette 2017 (%)

Variation totale	0,125
- Effet des taux d'intérêt	0,028
- Effet de volume et de composition	0,097

3 Rendement réalisé sur les capitaux propres 2017

Capitaux propres présumés relatifs aux activités réglementées

Base de tarification (en k\$) ⁵	19 463 115
x Portion Avoir propre de la structure du capital ⁶	30 %
Avoir propre présumé relatif aux activités réglementées (en k\$)	<u>5 838 935</u>

Rendement des capitaux propres

	Avant partage	Après partage
Résultat net pour les fins tarifaires (en k\$) ⁷	533 879	506 336
Avoir propre présumé relatif aux activités réglementées (en k\$)	÷ <u>5 838 935</u>	÷ <u>5 838 935</u>
Rendement des capitaux propres	<u>9,143 %</u>	<u>8,672%</u>

⁵ HQT-3, Document 1.

⁶ Dans sa décision D-2002-95 rendue le 30 avril 2002, la Régie de l'énergie a reconnu, pour l'établissement des tarifs de transport d'électricité à compter du 1^{er} janvier 2001, une structure du capital présumée comportant 70 % de capitaux empruntés et 30 % de capitaux propres. Cette structure du capital présumée a été reconduite dans la décision D-2014-034 visant la demande d'approbation du taux de rendement des capitaux propres et du mécanisme de traitement des écarts de rendement et dans la décision D-2016-029 visant la demande de modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec à compter du 1^{er} janvier 2016.

⁷ HQT-2, Document 2.1.